# REGLEMENT DE COURSE « Ô TOUR DE LA CARBONNIERE » DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024

#### LA COURSE

Départ des arènes à 10 h précises, arrivée aux arènes après une boucle autour de la Tour Carbonnière (RD46). Limitée à **1000 dossards**.

## INSCRIPTIONS

Prix : 10€ individuel et 12€ en relais de 2 personnes. Tout engagement est ferme et définitif et ne fera l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Inscriptions par internet : A DEFINIR

Par voie postale : A DEFINIR

Inscriptions le jour même de 8 h à 9 h 15 au prix de 12 € pour les individuels et 14

€ pour les relais.

Aucun transfert de dossard n'est autorisé. Course ouverte à tous les hommes et toutes les femmes, licenciés ou non FFA, à partir de la catégorie « cadet ». Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée. L'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions si leur nombre met en péril la sécurité de l'épreuve.

# **CATEGORIES**

L'épreuve est ouverte aux catégories cadets, juniors, espoirs, séniors, masters hommes et femmes licenciés ou non.

#### RETRAIT DES DOSSARDS

Remise des dossards le dimanche 3 novembre 2024 de 8h à 9h30 au complexe sportif, Bd Alexandra David Neel à Saint-Laurent d'Aigouze.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

En application de la loi du 2 mars 2022 et de la circulaire FFA n°3 du 16 janvier 2024 : ® Tout concurrent majeur doit fournir à l'inscription, une « Attestation PPS », de réalisation d'un Parcours de Prévention, éducatif et d'information, sur les risques liés à la Santé dans la pratique de l'athlétisme, accessible sur le lien suivant : https://pps.athle.fr/.LICENCE FFA

Ceci est valable pour les licenciés FFA 2024/2025 et les non licenciés FFA

Tout concurrent mineur doit fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied ou du sport en compétition, datant de moins d'un an au jour de la course, établi en français, ou une licence FFA valide ou un Pass « J'aime courir » signé par le médecin.

## **ASSURANCE**

La commune de Saint Laurent d'Aigouze est couverte par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses sur route. Individuelle accident : les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **SECURITE**

La sécurité sur le parcours est assurée par une équipe de bénévoles. L'assistance médicale sera assurée par « UNASS LR ». Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé semble compromise.

## DROIT D'IMAGE/CNIL

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que les ayants droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et les livres.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information concernant notre fichier.

# RAVITAILLEMENT, CHRONOMETRAGE ET SERVICES

Le chronométrage est effectué par la société Endurance Chrono. Traçage tous les kms. Parking fléché, sanitaire, vestiaire et douches au complexe sportif.

Des ravitaillements sont proposés le long du parcours. *Une consigne pour les sacs est mise à disposition au gymnase*.

#### **CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX**

Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque participant après restitution du dossard. La remise des prix se déroulera au complexe sportif à l'issue de la course pour les 3 premiers au scratch, le premier de chaque catégorie ainsi que les 3 premiers de chaque relais (M, F, Mixte). Un classement général par catégorie sera effectué à l'issue de la course.